



# DEMANDE PRÉALABLE D'INSTALLATION TEMPORAIRE D'UNE GRUE OU D'UN CAMION GRUE

ENTREPRISE BÉNÉFICIAIRE DE L'AUTORISATION .....

Nom et numéro de téléphone du responsable du chantier joignable 24h/24 et 7j/7 :

M. (Mme) : .....

Tél. : ..... Port : .....

Adresse du chantier : .....

## INSTALLATION SOUHAITÉE

- Grue  Camion-grue  Sur le domaine public  Dans une parcelle privée (avec empiètement sur le domaine public)  
 Entièrement dans une parcelle privée  Survol du domaine public  
 Survol de propriété privée (Joindre les autorisations de survols des propriétaires ou de leurs représentants)  
 Survol de site Sensible (Joindre les autorisations de survols délivrées par les gestionnaires des sites concernés avec leurs prescriptions spécifiques)

## DURÉE PRÉVISIONNELLE D'UTILISATION DE L'ENGIN

Du : ..... / ..... /20 ..... Au : ..... / ..... /20 .....

Marque : ..... Charge maximale : ..... Kg Type : .....

Hauteur sous crochet : ..... m Hauteur totale : ..... m Longueur de la flèche ..... m

## PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC LA DEMANDE :

- > 1 plan au 1/500<sup>ème</sup> précisant :  
- Les limites du chantier  
- L'implantation de la (des) machine(s) et leur aire de balayage respective  
- Les bâtiments publics

## PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT UNE SEMAINE APRÈS L'IMPLANTATION

- > 1 rapport de vérification des appareils de levage par un organisme de contrôle agréé comportant :  
- La vérification de l'appareil avant mise en service

- > Le rapport de l'appareil et sa compatibilité avec la capacité portante du sol  
- L'examen de l'état de conservation et les essais de fonctionnement  
- Les épreuves statiques et dynamiques

Le cas échéant le limiteur de course du chariot dont le boîtier de commande devra être « plombé » par un huissier

- > 1 copie de l'autorisation de survol (hors charge) de chaque propriété survolée par la flèche

Fait à ..... Le .....

Signature



### Ville d'Auray

Direction des Services Techniques et Sports - 18 rue du Penher - BP 10610 - Auray Cedex  
dst@ville-auray.fr - 02 97 24 48 31 - www.auray.fr

Merci d'adresser toute correspondance à M. le Maire - 100 place de la République - 56406 Auray Cedex - 02 97 24 01 23 - courrier.mairie@ville-auray.fr